

Réf: Dossier 476985

Avis de constitution

SOCIETE « ICE COTY GROUP »

Siège Abidjan Cocody Angré Djibi 2A non loin de la
banque SIB ; Ilot : 92, lot : 189, Lot 189, Ilot 92

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ICE COTY GROUP »

Objet : La société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Production et vente de glaces alimentaire,
- Restauration et service traiteur,
- Événementiel,
- Fournitures de bureau, Matériels informatiques,
- Entretien et nettoyage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Djibi 2A non loin de la

banque SIB ; Ilot : 92, lot : 189, Lot 189, Ilot 92

Dirigeant(s) Mme KOUASSI AMAH DIANE LUCIE (GÉRANT),
Mme BEIRA BOABLA CLARISSE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00519 du 28/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06199/GTCA/RC/2026 du 28/01/2026

